

RÉGION ADMINISTRATIVE

Franche-Comté

IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE

Code régional : 00250002 / Zone de type 1

IDENTIFIANT NATIONAL

430020532

3-NOM DE LA ZONE

FORÊT DU MONT NOIR

4-ANNÉE DE DESCRIPTION

01/01/1997

ANNÉE DE MISE A JOUR

01/10/2011

5-LOCALISATION

a) Commune(s) :

- Lac-des-Rouges-Truites (39271)
- Fonceine-le-Bas (39227)
- Fonceine-le-Haut (39228)
- Morbier (39367)
- Chapelle-des-Bois (25121)
- Châtelblanc (25131)
- Chaux-Neuve (25142)

b) Altitude(s): 998 m à 1265 m.

c) Superficie: 1875 hectares.

d) Relation parent/enfant - Znieff Type II parent :

- FORETS DU MONT NOIR ET DE LA JOUX DEVANT (N°NAT : 430020524 - N°REG : 00250000)

f) ZNIEFF liée :

- FORETS DU MONT NOIR ET DE LA JOUX DEVANT (N°NAT : 430020524 - N°REG : 00250000)

6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE

- DREAL Franche-Comté

7-TYPOLOGIE DES MILIEUX

a) Milieux déterminants

NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small>					
430020532	37.8	Mégaphorbiaies alpines et subalpines			
430020532	42.21	Pessières sub-alpines des alpes			
430020532	62.3	Dalles rocheuses			

b) Milieux autres

NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*
<small>* CD CB : code habitat (CORINE BIOTOPE) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small>					
430020532	41.13	Hêtraies neutrophiles			

8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS

a) Géomorphologie

- 61 Plateau - 66 Montagne

b) Activités humaines

- 02 Sylviculture - 07 Tourisme et loisirs

c) Statuts de propriété

- 01 Propriété privée (personne physique) - 31 Domaine privé communal

d) Mesures de protection

- 01 Aucune protection

e) Autres inventaires

9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE

- 500 Pratiques et travaux forestiers - 600 Pratiques liées aux loisirs

10-CRITÈRES D'INTÉRÊT

a) Patrimonial

- 10 Ecologique - 20 Faunistique - 26 Oiseaux - 30 Floristique

b) Fonctionnel

- 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - 64 Zone particulière liée à la reproduction

c) Complémentaire

11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPÈCES

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres Invertébrés	Phanérogames	Ptéridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats
Nulle	Faible	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Faible	Faible	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Faible

12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE

a) Critère de délimitations

- 01 Répartition des espèces (faune, flore) - 02 Répartition et agencement des habitats

b) Commentaire de délimitations

-

13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL

- Description

Entre le Grandvaux et le val de Bellefontaine-Les Mortes, la forêt du Mont Noir est installée sur un anticlinal qui s'étend selon un axe nord-est/sud-ouest et dont l'armature est essentiellement constituée de calcaires du Jurassique supérieur. Cette zone culminant à 1266 mètres d'altitude est occupée par une forêt mixte caractéristique des montagnes très arrosées : la hêtraie-sapinière représente le stade climacique de l'étage montagnard supérieur sur les pentes moyennes à faibles. Le peuplement y est dominé par le hêtre et l'épicéa, le sapin étant inégalement réparti. La régénération naturelle du hêtre, localement très dynamique, peut induire l'existence de hêtraies denses. A ces exceptions près, les hêtraies-sapinières sont traitées en futaie jardinée ; cette gestion sylvicole permet de conserver un sous-bois particulièrement riche en espèces herbacées.

Localement, la pessière à doradille s'installe sur les lapiaz fortement érodés. La couche d'humus étant peu épaisse, des affleurements rocheux ponctuels peuvent apparaître. Enfin, des mégaphorbiaies d'altitude (formation humides de hautes herbes sur sols eutrophes) à l'altitude des Alpes, très exubérantes, se développent fréquemment dans les nombreuses dépressions disséminées sur cette zone.

Cet ensemble forestier est surtout connu comme l'un des bastions historiques du grand tétras ; la population de cet oiseau emblématique y est toutefois limitée à une quinzaine de coqs. La délimitation de la zone (en quatre entités) se base sur l'aire de présence estivale de l'espèce. Le grand tétras subit une forte régression dans toutes les montagnes en France. S'il est largement distribué dans la montagne jurassienne, sa présence y est toutefois sporadique. La forêt du Mont Noir constitue l'un des dix massifs forestiers du Jura où la conservation de l'espèce semble être assurée ; de ce fait, sa préservation est considérée comme prioritaire par les spécialistes. Cependant, des fluctuations d'effectifs assez importantes sont constatées d'une décennie à l'autre. La variabilité de structure des communautés forestières et le fort degré de naturalité en font aussi un site favorable à de nombreux autres oiseaux typiques, comme la gélinotte des bois (bien représentée dans ce massif), la chevêchette d'Europe, le casse-noix moucheté, le merle à plastron, le venturon montagnard, le pic noir, la chouette de Tengmalm (qui utilise les cavités creusées par ce dernier), la bécasse et l'autour des palombes.

STATUT DE PROTECTION

Aucune protection réglementaire de l'espace n'a été mise en place. En revanche, la présence d'espèces d'oiseaux protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêté ministériel du 29/10/09).

OBJECTIFS DE PRESERVATION

L'enjeu majeur de conservation sur ce site concerne le grand tétras. La préservation des habitats favorables passe par une gestion sylvicole appropriée, de type futaie jardinée ou irrégulière par parquets. L'objectif est de maintenir une forêt mature parsemée de clairières, avec de

gros bois, un mélange d'essences diversifié (associant feuillus et résineux), un couvert clair et stratifié et une bonne richesse en myrtilles et fourmières : plus que la composition des peuplements, c'est leur structure qui importe. De plus, les conditions de tranquillité doivent impérativement être garanties, que ce soit en hiver (risque de perturbation durable des oiseaux lorsqu'ils se nourrissent) ou en période de reproduction et d'élevage des poussins.

Le déclin observé fait suite à des modifications d'habitats (pratiques sylvicoles, fermeture des milieux, voirie forestière accrue, morcellement) auxquelles s'ajoute une augmentation de la pression liée au dérangement. Il convient d'insister sur ce dernier point auprès du grand public et des usagers : il est essentiel de rester sur les pistes balisées lors de la pratique de loisirs hivernaux et sur les chemins forestiers du printemps à l'automne.

14-AUTRES COMMENTAIRES

a) Commentaires sur la géomorphologie

-

b) Commentaires sur les activités humaines

-

c) Commentaires sur les statuts de propriété

-

d) Commentaires sur les mesures de protection

-

e) Commentaires sur les facteurs d'évolution

-

f) Commentaires sur les habitats

-

15-SOURCES/INFORMATEURS

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Groupe Tétras Jura	2010	Synthèse des suivis des Tétraonidés sur le Massif Jurassien - Comptages au chant et en battue 2010 - Observations ponctuelles 2009
Inventeur	Montadert M.		
Inventeur	Ferrez Y.		

INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Ministère chargé de l'Ecologie / Service du Patrimoine Naturel - MNHN

Zone mise à jour le 08/04/2013 -- Document généré le 03/06/2013

TYPE DE PROCÉDURE

Nouvelle Zone

RÉGION ADMINISTRATIVE Franche-Comté	IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 00250002 / Zone de type 1	3-NOM DE LA ZONE FORÊT DU MONT NOIR	IDENTIFIANT NATIONAL 430020532
----------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------	-----------------------------------

LISTE D'ESPÈCES 2a : ESPÈCES DÉTERMINANTES

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	SOURCE	D.A*	Ab.I	Ab.S	Observation
* CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD_NOM) D.A : Degré d'abondance Ab.I : Abondance inférieure estimée Ab.S : Abondance supérieure estimée Observation : Période d'observation									
430020532	2943	Bonasia bonasia (Linnaeus, 1758)		• Reproduction certaine ou probable	Montadert M.				1997 à 2009
430020532	3608	Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)		• Reproduction certaine ou probable					
430020532	3507	Glaucidium passerinum (Linnaeus, 1758)		• Reproduction certaine ou probable					
430020532	4480	Nucifraga caryocatactes (Linnaeus, 1758)		• Reproduction certaine ou probable					
430020532	2964	Tetrao urogallus Linnaeus, 1758		• Reproduction certaine ou probable	Montadert M.				1997 à 2009
430020532	4112	Turdus torquatus Linnaeus, 1758		• Reproduction certaine ou probable					

LISTE D'ESPÈCES 2c : AUTRES ESPÈCES

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	SOURCE	D.A*	Ab.I	Ab.S	Observation
* CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD_NOM) D.A : Degré d'abondance Ab.I : Abondance inférieure estimée Ab.S : Abondance supérieure estimée Observation : Période d'observation									
430020532	3533	Aegolius funereus (Linnaeus, 1758)		• Reproduction certaine ou probable					
430020532	88691	Carex montana L., 1753			Ferrez Y.				2008
430020532	100640	Gymnocarpium robertianum (Hoffm.) Newman, 1851			Ferrez Y.				2008
430020532	115061	Polystichum lonchitis (L.) Roth, 1799			Ferrez Y.				2008
430020532	2559	Scolopax rusticola Linnaeus, 1758		• Reproduction certaine ou probable					

RÉGION ADMINISTRATIVE Franche-Comté	IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 00250002 / Zone de type 1	3-NOM DE LA ZONE FORÊT DU MONT NOIR	IDENTIFIANT NATIONAL 430020532
----------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------	------------------------------------------

LISTE D'ESPÈCES À STATUT DE PROTECTION

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	TYPE ESP*	Protection nationale	Directive Oiseaux			
					Annexe I	Annexe II	Annexe IV	Annexe V

*CDE ESP : CODE ESPÈCE (CD_NOM) TYPE ESP : Statut D:déterminant ou A:autre

430020532	3533	Aegolius funereus (Linnaeus, 1758)	A	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection Article 3	oui			
430020532	3608	Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	D	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection Article 3	oui			
430020532	3507	Glaucidium passerinum (Linnaeus, 1758)	D	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection Article 3	oui			
430020532	4480	Nucifraga caryocatactes (Linnaeus, 1758)	D	• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection Article 3				
430020532	2559	Scolopax rusticola Linnaeus, 1758	A	• Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée Premier • Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national Article 3				
430020532	2964	Tetrao urogallus Linnaeus, 1758	D	• Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée Premier • Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection Article 3 • Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national Article 4	oui			

Annexes

				<ul style="list-style-type: none">• Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national Article 3• Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national Article 2				
430020532	4112	Turdus torquatus Linnaeus, 1758	D	<ul style="list-style-type: none">• Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection Article 3				